



# Un habitat rural groupé dans le bassin de Brignoles ? Résultats des fouilles préventives au lieu-dit La Gavote

David Baldassari

## ► To cite this version:

David Baldassari. Un habitat rural groupé dans le bassin de Brignoles ? Résultats des fouilles préventives au lieu-dit La Gavote. Revue du Centre archéologique du Var, 2010, pp.29-32. hal-04235282

**HAL Id: hal-04235282**

**<https://hal.science/hal-04235282v1>**

Submitted on 10 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

# UN HABITAT RURAL GROUPÉ DANS LE BASSIN DE BRIGNOLES ? RÉSULTATS DES FOUILLES PRÉVENTIVES AU LIEU-DIT LA GAVOTE

David BALDASSARI<sup>1</sup>

## 1. Circonstances de l'intervention

Dans le cadre du projet de liaison hydraulique Verdon/Saint Cassien engagé par la Société du Canal de Provence, une campagne de diagnostics archéologiques a été prescrite par le SRA Paca. Cette opération a été menée par le Service Départemental d'Archéologie du Conseil Général du Var sous la responsabilité de Marc Borréani. Sa réalisation a été divisée en deux phases : une phase de prospection du tracé (Borréani, Laurier et Ollivier 2008) et une phase de sondages (Borréani *et al.* 2009). Les résultats positifs des sondages du secteur 6 entre les lieux-dits *Cambarette* et *La Gavote*, ont ainsi motivé la prescription d'une fouille préventive. Celle-ci a été conduite à l'automne 2010 par la société Archeodunum. Elle a concerné une surface de 400 m<sup>2</sup>.

## 2. Cadre géographique

Le site est localisé à l'ouest de la ville de Brignoles à environ 300 m au nord de la route DN7 (fig. 1 et 2). Il est implanté sur un terrain en pente douce en pied de versant des collines calcaires bordant au nord le bassin de Brignoles et à environ 1 km au nord de la rivière Caramy.

## 3. Les vestiges

### 3.1. Une occupation du deuxième Âge du Fer.

L'occupation la plus ancienne est matérialisée par la fosse FS2032. Celle-ci a été repérée

en limite de fouille, dans la partie sud-est de l'emprise (fig. 3). Le creusement de cette structure s'ouvre dans une couche de colluvionnement argileuse scellant un banc calcaire subaffleurant sur l'ensemble du site et atteint le substrat argileux sous-jacent. L'ensemble du mobilier céramique recueilli dans le comblement semble dater l'abandon de cette fosse entre le dernier quart du II<sup>e</sup> s. et la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Située en limite d'emprise, la fosse FS2032 n'a été que partiellement fouillée. Aucune structure d'habitat contemporaine n'ayant été repérée à ses abords, la fonction de cette fosse demeure difficile à définir. Peut-être était-elle liée à une extraction d'argile destinée à la fabrication de céramiques ou à la construction.

### 3.2. Une occupation du Haut-Empire (seconde moitié du I<sup>er</sup> - début du II<sup>e</sup> s.)

Entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> et le début du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., l'occupation principale du site est caractérisée par l'implantation d'un ensemble de deux bâtiments et d'aires ouvertes structurés par deux espaces de circulation. L'état de conservation des vestiges est relativement médiocre. Si le plan de cet habitat est correctement lisible, les niveaux de sol et les couches de destruction sont en revanche absents.

Concernant les espaces de circulation, l'axe principal est défini par une rue (2A) d'orientation nord-sud (NL 4° 5' O). Il s'agit d'un espace linéaire, dépourvu de structure bâtie de 2,90 m de large et constitué par des apports de remblais déposés entre les murs des deux bâtiments principaux. Un axe secondaire

<sup>1</sup>- Archeodunum.



Fig. 1 : carte de situation IGN.

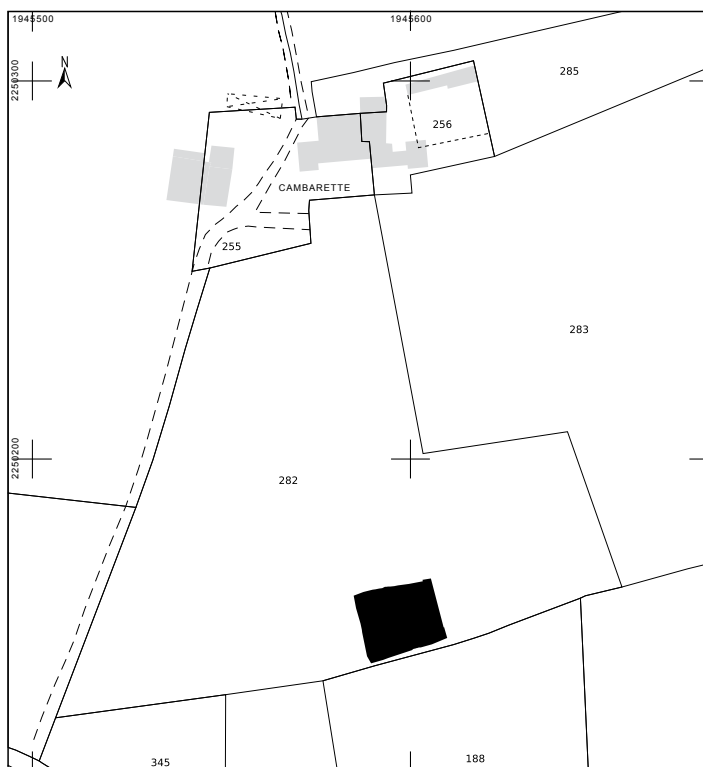


Fig. 2 : localisation du site sur le plan cadastral (Var, Brignoles).

(1E) se développe en direction de l'ouest, il est défini par l'intervalle compris entre les murs sud du bâtiment A au nord et l'amorce d'un mur (MR1020) au sud. À quelques mètres vers l'ouest au milieu de cet espace, des matériaux (pierres, fragments de tuiles et de *dolia*, fragments de plaques de béton de tuileau) déposés sur une largeur de 2,10 m évoquent un dispositif de préparation du sol de cette ruelle. Le bâtiment A se développe dans le grand quart nord-ouest de l'emprise. Bâti en plusieurs phases, il semble avoir été achevé à l'orée du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Son plan, tel qu'il apparaît, comprend quatre grandes pièces (1A, 1B, 1C et 1D), deux d'entre elles possèdent des subdivisions (1G, 1H). Deux de ces pièces ont été identifiées dans leur intégralité. Les limites occidentales des pièces 1C et 1D n'ont en revanche pas été reconnues, soit qu'elles sont à rechercher plus à l'ouest en dehors de l'emprise de fouille, soit qu'elles ne sont pas conservées. À l'ouest une canalisation couverte (CN1022) traversait le sous-sol des pièces 1C et 1D. Un aménagement de quatre *tegulae* posées à plat et à l'envers était partiellement conservé contre le mur ouest de la pièce 1B (fig. 4). Toutefois en l'absence de niveaux de sol, l'interprétation de ce dispositif demeure

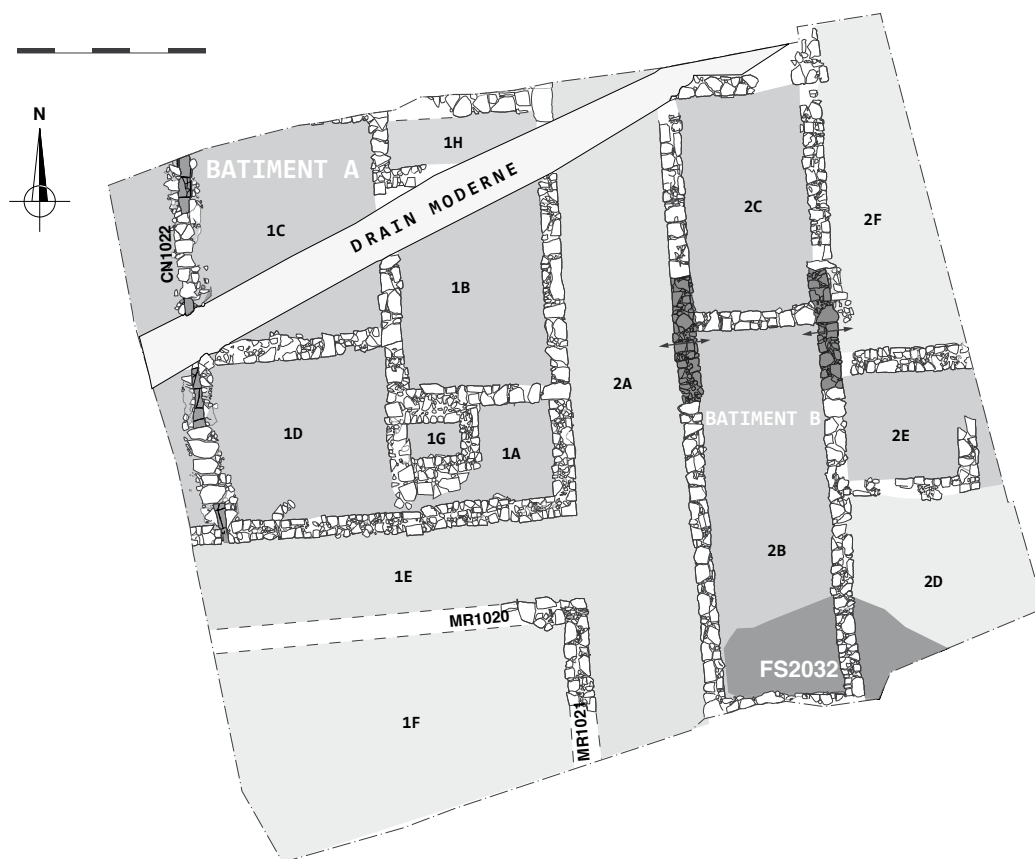


Fig. 3 : plan masse des vestiges (DAO : L. Deye, D. Baldassari).

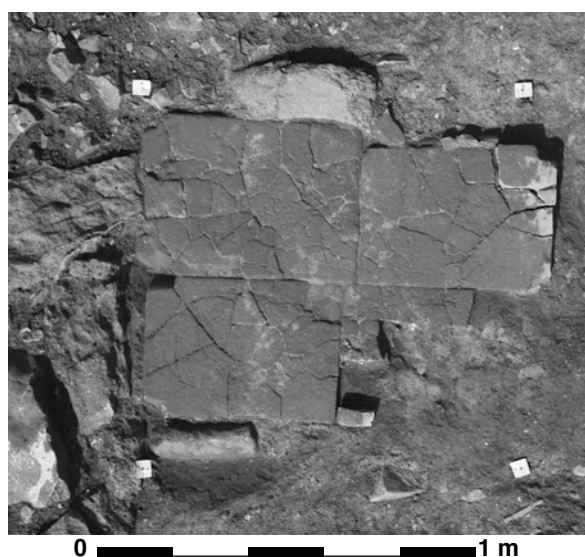


Fig. 4 : aménagement de tegulae (US 1027).

difficile. S'agit-il d'une sole de foyer ou du fond d'une structure en creux ?

Dans le quart sud-ouest un espace non bâti (1F) couvre une superficie d'au moins une quarantaine de m<sup>2</sup>. Sa structuration est suggérée par l'angle que forment les murs MR1020 et MR1021. Cette surface est nivelée par plusieurs remblais qui scellent le banc rocheux subaffleurant. L'absence dans cet espace de vestiges bâtis, hormis à sa périphérie et le développement généralisé sur toute sa surface

d'un remblai, pourrait signifier qu'il s'agissait d'une aire ouverte. Les murs (MR1020 et MR 1021) qui isolent cet espace de la rue (2A) et partiellement de l'espace de circulation (1E) suggèrent qu'il pourrait s'agir d'un espace privatif ou du moins d'un espace dont l'usage pouvait être restreint.

Le bâtiment B se développe à l'est de la rue (2A). Il était à l'origine probablement constitué d'un grand corps de bâtiment long et étroit d'une superficie supérieure à 50 m<sup>2</sup> (2B+2C) qui possédait deux vastes portes en vis-à-vis. Les remblais déployés au sein de cet espace pour compenser la pente naturelle du terrain offrent une datation postérieure à la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Le bâtiment est par la suite cloisonné et agrandi avec la construction d'une petite

pièce (2E) sur son flan est. Les circulations sont de toute évidence réorganisées, cependant l'insuffisante conservation des vestiges ne permet pas de définir ces transformations avec certitude. Les espaces 2D et 2F respectivement au sud et au nord de la pièce 2E pouvaient être des espaces ouverts.

Les murs des bâtiments sont construits avec des blocs de calcaire non taillés ou très grossièrement équarris. Les blocs sont généralement liés à la terre et très exceptionnellement avec du

mortier. La fondation repose sur le terrain naturel qui s'apparente à un banc de calcaire subaffleurant parfois recouvert d'une fine couche de colluvionnement argileuse. Une fois les fondations ou les murs construits, de vastes remblais ont été déployés au sein des pièces et des espaces afin de compenser le pendage du substrat.

Ces remblais de natures variées renfermaient de nombreux matériaux de destruction (*tegulae*, fragments de mortier, moellons, un fragment de placage de marbre). Ils recelaient également un petit panel d'objets appartenant aux domaines domestique, économique, immobilier et personnel (métal, verre, tabletterie...). Ils ont enfin livré un ensemble relativement modeste de 1264 fragments de céramiques dont la datation offre un *terminus post quem* à la construction de cet habitat entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> et le début du II<sup>e</sup> s. L'insuffisance de la stratigraphie conservée ne permet pas en revanche de déterminer la datation de l'abandon du site.

#### 4. Conclusion

Cette fouille archéologique préventive inscrite dans une emprise restreinte a permis de mettre au jour une partie d'un habitat rural. On ne dispose pas d'éléments permettant d'affirmer qu'il y ait eu une continuité de l'occupation entre le deuxième âge du Fer et le Haut-Empire. Toutefois, au regard de la nature et de la qualité des matériaux contenus dans les

remblais, on peut cependant raisonnablement envisager l'antériorité de l'occupation. Dans ces conditions on peut s'interroger sur les limites de l'extension de cet habitat. La plupart des structures mise au jour semble se poursuivre au-delà des limites de fouille. Les résultats des sondages du diagnostic ont révélé l'absence de vestiges en direction de l'est et de l'ouest (Borréani *et al.* 2009), en revanche la parcelle dans laquelle s'est tenue la fouille recèle de nombreux fragments de tuiles et de *dolia* vers le nord suggérant ainsi une extension septentrionale. Il n'est pas non plus interdit de songer à une extension vers le sud en direction de la voie Aurélienne dont on situe communément le tracé sous l'actuelle DN7 dans cette partie du bassin de Brignoles.

L'organisation de deux bâtiments autour d'un espace que l'on a qualifié de rue suscite l'interprétation de ces vestiges comme ceux d'un habitat groupé. Le plan qui apparaît structuré suggère également que cet habitat, quoique modeste, s'inscrit peut-être dans un projet architectural défini. Mais une fois encore, l'étroitesse de l'emprise et la médiocre conservation des vestiges sont de nature à restreindre cette interprétation.

Cette opération qui a permis d'ouvrir une petite lucarne dans le sous-sol archéologique de la plaine de Brignoles mobilise de nouveaux éléments dans la compréhension de l'occupation des territoires à l'époque antique et engage des interrogations sur les formes de l'habitat rural.

#### Bibliographie

**Borréani, Laurier et Ollivier 2008** : BORREANI (M.), LAURIER (Fr.), OLLIVIER (V.) – *Société du Canal de Provence. Liaison hydraulique Verdon-Saint-Cassien (Communes de Tourves, Brignoles, Cabasse, Flassans-sur-Issole, Le Luc, Le Cannet-des-Maures, Vidauban, Taradeau, Les Arcs, Le Muy et Roquebrune-sur-Argens)*. Rapport de diagnostic archéologique (Phase 1), 2008.

**Borréani *et al.* 2009** : BORREANI (M.), DIGELMANN (P.), LAURIER (Fr.), MERCURIN R.), OLLIVIER (V.) – *Société du Canal de Provence. Liaison hydraulique Verdon-Saint-Cassien*. Rapport de diagnostic archéologique, (Phase II, tranche 1), (Communes de Tourves, Brignoles, Cabasse et Flassans-sur-Issole), 2009.